

	Moyens	Barème (pour 5 ans)
Catégorie 1 Formations présentielles	- Séminaires, journées ou soirées de FMC, Colloques et congrès organisés par un organisme agréé/CN-FMC - DIU ou DU	- 1 journée = 8 crédits - 1/2 journée = 4 crédits - 1 soirée = 4 crédits
Catégorie 2 Formations individuelles et/ou à distance (notamment livres + revues + internet)	Lecture de revues, livres, CD & DVD-Rom, télé-supports	- 1 abonnement-revue ou 1 livre = 2 crédits/an <i>(ds limite 10/5 ans)</i> - 1 abonnement à revue respectant critères qualité = 4 crédits/an <i>(dans limite 40/5 ans)</i>
Catégorie 3 Situations professionnelles « formatrices »	Travail personnel en dehors de l'exercice habituel	Groupe 1 = Staffs protocolisés, même barème que catégorie 1 <i>(ds limite 50 crédits/5 ans)</i>
		Groupe 2 = missions électives même barème que catégorie 1 <i>(ds limite 50 crédits/5 ans)</i>
		Groupe 3 = activité de formateur même barème que catégorie 1 <i>(ds limite 100 crédits/5 ans)</i>
		Groupe 4 = travaux de recherche + publications même barème que catégorie 1 <i>(ds limite 50 crédits/5 ans)</i>
Catégorie 4 Évaluation des pratiques professionnelles	Tous moyens mis à disposition par organisme agréé/HAS	100 crédits/5 ans selon modalités définies/HAS
Exclusion du dispositif validant	Toute participation à une étude de phase IV pour médicament/matériel	